ᑲᑐᑦᑐᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐹᖅᑕᐃᓐᓇᕐᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

ᓄᓇᕗᑦ
Nunavut

Message d’intérêt public

Les loteries sans licence sont interdites au Nunavut

Date de début : **19 février 2026**
Date de fin : **27 février 2026**
À l’échelle du Nunavut **60 s**

La Division de la consommation du ministère des Services communautaires tient à rappeler aux Nunavoises et Nunavois qu’il est illégal d’organiser une loterie sans licence et de participer à une telle loterie dans le territoire.

La tenue d’une activité de loterie sans licence est une infraction à l’article 207 du *Code criminel du Canada*. Si vous soupçonnez la tenue d’une loterie sans licence, veuillez remplir le formulaire *Rapport d’incident lié à une loterie ou à un jeu de hasard* et le courrieller à NunavutLotteries@gov.nu.ca.

Chaque rapport soumis sera examiné individuellement par la Division de la consommation qui, en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, déterminera le type d’enquête nécessaire.

Les œuvres de bienfaisance qui désirent s’informer concernant la demande d’une licence de loterie sont priées de communiquer avec la Division de la consommation au numéro sans frais 1-866-223-8139, ou par courriel à l’adresse NunavutLotteries@gov.nu.ca.

Jouons de façon responsable… la modération est une preuve de sagesse!

###

Personne-ressource pour les médias :

Ryleigh Hubert
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère des Services communautaires
867-222-4262
CS@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᑦᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕕᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*